



Mairie d'AUBY
Demande subvention Région – FTU 2026
Décision directe n°2026/072/MAIRIE

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20260604-DD_2026_072-CC



Publié le 10 juin 2026

Vu l'article L.2122-22 du Code Général Des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 Avril 2026, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le dispositif du Conseil Régional « Fonds de Travaux Urbains »,

Vu le souhait de la ville d'Auby de pouvoir s'inscrire dans ce dispositif afin de renforcer la participation et l'implication des habitants des quartiers prioritaires en matière de gestion urbaine, par la réalisation de petits travaux permettant d'améliorer leur cadre de vie,

Vu le plan de financement prévisionnel ainsi présenté :

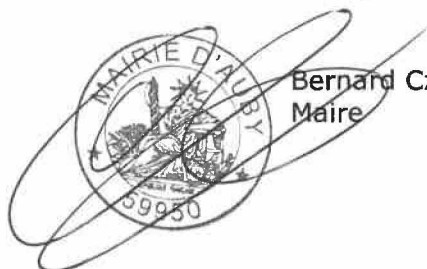
Postes de dépenses	Montants HT	Financements	Montants HT
FTU Enveloppe mobilisable	50 000 €	Région - Fonds de Travaux Urbains	25 000 €
		Fonds propres ville	25 000 €
TOTAL	50 000 €	TOTAL	50 000 €

Le Maire,

DECIDE :

- D'effectuer une demande de subvention de 25 000 € au titre du dispositif Fonds de Travaux Urbains 2026 auprès du Conseil Régional,
- De signer tous les documents afférents à cette demande.

AUBY, le 04/06/26


Bernard Czech
Maire